

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Monsieur François Chénéde

Professeur- Faculté de Droit
Université Jean Moulin Lyon 3

Monsieur Charles Girard

Maître de conférences - Faculté de Philosophie
Université Jean Moulin Lyon 3

CONTACT

Ecole doctorale de droit

Yasmina Chams

04 78 78 75 78

edd@univ-lyon3.fr

charles.girard@univ-lyon3.fr

francois.chenede@univ-lyon3.fr

FACULTÉ DE
PHILOSOPHIE
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LYON 3

**Ecole
Doctorale**
de
Droit ED492
UNIVERSITÉS LYON 2 / LYON 3 / SAINT-ETIENNE

Journée doctorale **Philosophie-Droit**

Les droits fondamentaux

05 juin 2015
9h50-18h

Salle Caillemer

(UJML3 - 15, quai Claude Bernard – 69007)

Cette journée est organisée par l'École Doctorale de Droit (ED 492) et l'École Doctorale de Philosophie (ED 487), dans le cadre du Groupe de recherche en philosophie du droit de Lyon (DroitPhiL)

La 10^{ème} édition de la Journée doctorale annuelle Droit-Philosophie de l'Université Jean Moulin portera sur « Les droits fondamentaux ». Des doctorants des deux facultés présenteront leurs travaux de thèse sur ce thème, des enseignants-chercheurs juristes et philosophes leur répondront.

9h50 Ouverture de la journée

10h-13h Les droits fondamentaux : fondements, protections, limites

Présidence : Charles Girard, maître de conférences en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3

10h - Le fondement moral des droits fondamentaux

Blondine Desbiolles, doctorante en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3

Répondant : Joël Janiaud, professeur agrégé de philosophie, ESPE de Lyon

11h - Les droits fondamentaux et les questions de société dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel

Luc Gidon, doctorant en droit, Université Lumière Lyon 2

Répondant : François Chénéde, professeur en droit, Université Jean Moulin Lyon 3

12h - Les droits fondamentaux en utopies

Cédric Astay, doctorant en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3

Répondant : Jean-Philippe Pierron, maître de conférences en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3

15h-18h : Les droits fondamentaux : dilemmes et conflits

Présidence : François Chénéde, professeur en droit, Université Jean Moulin Lyon 3

15h - Le paradoxe de la sanction pénale : entre répression et protection des libertés fondamentales

Alexandre Roy, doctorant en droit, Université Jean Moulin Lyon 3

Répondant : David Dechenaud, professeur en droit, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Pierre Mendès-France (Grenoble)

16h - Défendre les droits fondamentaux des militaires : modèle individualiste contre modèle communautaire ?

Kevin Maquet, doctorant en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3

Répondant : Charles Girard, maître de conférences en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3

17h - La dilution de la Charte des droits fondamentaux dans les règles relatives aux libertés de circulation de l'Union européenne.

Mathieu Combet, docteur en droit, Université Jean Moulin Lyon 3

Répondant : Eric Carpano, professeur en droit, Université Jean Moulin Lyon 3

18h - Clôture de la journée